4° Marieval, Sask. : 2 Pères ; 1 Frère convers ; 1 école : 95 enfants ; 10 religieuses ; 5 missions.

5° Lestock, Sask. : 2 Pères ; 2 Frères convers ; 1 école : 115 enfants ; 12 religieuses ; 7 missions.

4. — *Diocèse de Duluth* (Etats-Unis) :

International Falls, Minnesota : 2 Pères, 1 Frère convers (1).

Les missions indiennes de la Province Alberta-Saskatchewan

Nous avons en main le Rapport du R. P. Provincial, Henri ROUTHIER, qui donne l'état du personnel des Missions indiennes au 1er juillet 1938.

Les Oblats sont les seuls missionnaires chargés officiellement du ministère auprès des Indiens des deux Provinces civiles, la Saskatchewan et l'Alberta. Dans la Saskatchewan, les missions de l'archidiocèse de Regina dépendent de la Province oblate du Manitoba. (Cf. le Rapport plus haut.)

Le territoire sur l'étendue duquel les Réserves indiennes sont établies a 12.500 milles carrés (32.250 km²). Il comprend une population de 15.725 Indiens et Métis. Parmi ces derniers, 2.895 sont catholiques. Les Indiens catholiques sont au nombre de 7.527. Il n'y a sur ces réserves que 4.753 protestants et 550 païens.

Le personnel missionnaire comportait, au 1er juillet 1938 :

39 Pères Oblats.
14 Frères convers.
134 Sœurs.

Ces dernières appartenaient à cinq congrégations religieuses : Sœurs Grises (62), Sœurs de l'Assomption (40),

(1) La mission de North Home dans le même diocèse n'est qu'une paroisse pour des Blancs.

Sœurs de la Présentation (14), Sœurs de la Providence de Montréal (11) et Filles de Jésus (6).

Les Pères sont originaires : 20 du Canada, 17 de la France, 1 de la Belgique, 1 Indien ; les Frères convers : 7 Canadiens, 5 Français, 1 Irlandais, 1 Tchèque.

Il y a 22 missions principales et 30 postes secondaires. Deux églises seulement sur 30 peuvent contenir plus de 400 personnes. L'apostolat se fait surtout par les écoles. Il faut donner une instruction solide aux enfants, si l'on veut que les familles futures pratiquent la foi. Il existe sur les réserves 9 écoles résidentielles (avec 590 garçons et 605 filles) et 5 écoles de jours avec 70 garçons et 65 filles.

Deux hôpitaux à Cardston et à Cluny sont réservés aux malades indiens.

L'éducation des enfants et le soin des malades étant assurés dans nos missions indiennes par le Gouvernement fédéral, selon le Traité, nous n'avons à notre charge ni instituteur laïque ni gardes-malades. Chaque école-pensionnat possède son dispensaire et ses infirmières dans la personne des Religieuses ; parfois aussi un instituteur laïque pour les grands garçons ainsi qu'un maître de discipline, et le traitement de tout ce personnel doit être pris sur l'allocation gouvernementale. Les services des médecins sont aux frais du Gouvernement. Bien que le Gouvernement engage et paie les instituteurs de nos écoles du jour, il arrive que la plupart du temps c'est nous qui sommes chargés de les choisir et nous les présentons à l'approbation du département des Affaires indiennes.

Pour garder le contact avec les enfants qui ont quitté les écoles, on a lancé non moins de six revues, rédigées pour la plupart par le Principal aidé d'un « staff » formé des élèves eux-mêmes.

A Hobbema est imprimée une revue mensuelle : *Kitchitwa Mitch Atchimomasinahiganisa* (Messager du Sacré-Cœur), qui est dans sa 33e année. Le rédacteur en est le R. P. CALAIS.

L'année de 1937 à 1938 ont été baptisés 14 adultes

et 552 enfants. Le chiffre des catholiques a augmenté de 107 ; il était, le 1er juillet 1938, de 10.422.

Ils se répartissent ainsi :

Archidiocèse d'Edmonton (Alberta) : 4.709 catholiques, dont 1.620 Métis (888 protestants, 18 païens), desservis par 17 Pères, 9 Frères convers et 47 Sœurs.

Diocèse de Calgary (Alberta) : 1.626, dont ?? Métis (1.783 protestants, 260 païens), desservis par 6 Pères, 2 Frères convers, 47 Sœurs.

Diocèse de Prince Albert (Saskatchewan) : 4.063, dont 1.351 Métis (2.028 protestants, 350 païens), desservis par 16 Pères, 3 Frères convers, 40 Sœurs.

Les Indiens appartiennent à plusieurs tribus assez distinctes pour la langue et les coutumes : Cris, Montagnais, Assiniboines, Piéganes, Sarcis et Pieds-Noirs proprement dits.

Les écoles résidentielles de la Province d'Alberta-Saskatchewan.

a) *Archidiocèse d'Edmonton*, Alberta.

Lac La Biche, Notre-Dame des Victoires.
Blue Quills, par Saint-Paul.
Hobbema, Notre-Dame des Sept-Douleurs.
(A Saint-Albert, il y a un orphelinat et un pensionnat pour Indiens, mais pas de Réserve.)

b) *Diocèse de Calgary*, Alberta.

Réserve des Piéganes, *Brocket*, Sacré-Cœur.
Réserve des Pieds Noirs, *Cluny*, Saint-Joseph.
Réserve des Gens du Sang, *Cardston*, Saint-François-Xavier.

c) *Diocèse de Prince Albert.*

Duck Lake, Ecole Saint-Michel.
Delmas, Saint-Jean-Baptiste de la Salle.
Onion Lake, Ecole Saint-Antoine.